26e ANNÉE N° 2247 PARAIT LE SAMEDI 29 OCTOBRE 1910

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La Situation Ministérielle

Il est incontestable qu'il y a quelque chose qui choque depuis mardi dans la situation du gouvernement. Ce n'était un mystère pour personne, depuis déjà quelques semaines mais surtout depuis la grève des cheminots, que l'unanimité n'était pas faite au sein du Cabinet sur quelques points d'importance capitale et notamment sur les mesures à prendre ou sur les projets à soumettre au Parlement en vue de prévenir des mouvements grévistes comme celui de ces derniers jours, qui, pour avoir été terminé heureusement, n'en risque pas moins de s'ouvrir encore. Mais jusqu'à présent, le secret avait été très bien gardé sur les dissentiments ministériels. M. Briand, qui ne passe pas pour un innocent en politique, est certainement un des hommes qui laissent le moins facilement échapper un secret. Chaque fois que ces derniers temps on l'interrogeait sur les rumeurs qui couraient, il répondait invariablement en haussant les épaules et en traitant de fables les bruits qu'on lui apportait.

Depuis la séance de mardi, la situation s'est bien modifiée. Mis en présence de la Chambre dans la nécessité de s'expliquer et sur les mesures qu'il avait prises pour mettre fin à la grève et sur celles qu'il comptait proposer au Parlement pour en prévenir le retour, le président du Conseil fut bien forcé d'avouer que les solutions qu'il avait déjà adoptées et celles qu'il avait envisagées pour l'avenir, n'avaient pas réuni les suffrages de tous les membres du Cabinet. Certes, un tel aveu, il ne le fit pas sans ménagement, sans réticences, sans ces précautions oratoires ou il excelle entre tous les orateurs. Mais tout de même, à la réflexion, lorsque mardi, à 6 heures, la séance levée, les députés se répandirent dans les couloirs, la situation apparut sous son vrai jour ; c'est-à-dire particulièrement instable. Il se produisit alors cette chose habituelle à toutes les réunions nombreuses : les commentaires amplifièrent encore les déclarations ministérielles. M. Briand avait dit en substance : « Le Cabinet doit se présenter devant la Chambre d'accord en son entier sur le programme des réformes et des projets de loi ». On en conclut par une extension toute naturelle que la discorde la plus complète régnait au sein du Cabinet. Des bruits ayant couru depuis quelques jours que MM. Viviani et René Renoult avaient manifesté leur désapprobation des mesures prises pendant la grève, on en conclut immédiatement que le ministre du Travail et le sous-secrétaire aux Finances allaient donner leur démission. On étendit même la possibilité des défections à d'autres membres du Cabinet. On cita le nom de M. Doumergue, ministre de l'Instruction Publique, dont les projets de la laïcité des écoles génaient, disait-on la politique qualifiée de réactionnaire de M. Briand. Bref, en comptant M. Ruau, cela faisait quatre portefeuilles susceptibles de devenir vacants.

De là à annoncer une crise ministérielle, il n'y eut qu'un pas. On l'eut vite franchi dans certains milieux et un certain nombre de journaux la proclamaient ouverte dans des manchettes sensationnelles, tandis que d'autres publiaient sur le même sujet des éditions spéciales qu'on faisait crier aux quatre coins de Paris. Il est donc bon de remettre les choses au point.

Autant il était faux de dire il y a 24 heures qu'une harmonie parfaite régnait au sein du Cabinet, autant il serait prématuré d'annoncer dores et déjà la dislocation du Cabinet.

Le président du Conseil recevant les représentants de la presse à dit :

— « Jusqu'à présent je n'ai recu qu'une seule démission, une seule officielle : c'est celle de M. Ruau, ministre de l'Agriculture. »

Ces paroles de M. Brian, vraies en elles mêmes et d'une façon absolue, ont pourtant besoin d'être complétées. Voici donc, d'aprés des informations où en est la question ministérielle qui se pose à l'heure actuelle.

Oui, il est vrai que jusqu'à présent M. Ruau, seul est officiellement démissionnaire, mais il est également vrai que d'autres démissions sont possibles. Seulement ces démissions sont subordonnées à la délibération du Conseil des ministres qui aura lieu samedi matin. Ce Conseil particulièrement grave examinera les trois projets suivants :

1° Un projet sur l'arbitrage obligatoire :

2° Un projet sur la repression du sabotage :

3e Un projet sur la suppression du droit de grève pour les employés de l'Etat et des chemins de fer.

Je crois savoir que sur les deux premiers projets l'accord est unanime au sein du gouvernement. C'est avec le droit de grève des employés et ouvriers de l'Etat et des cheminots que commencerait les divergences, M. Viviani notamment, aurait nettement déclaré qu'il se retirerait si le Conseil des ministres croyait devoir reprendre une décision restreignant le droit de grève et les libertée syndicales.

Voilà exactement où en est la situation ministérielle. Avant samedi, comme on le voit, elle n'a pas beaucoup de chances de se modifier. Seulement, il faut compter avec les incidents qui peuvent se produire dans la séance de la Chambre, la position du ministère se trouvant nécessairement atteinte profondément.

E. B.

ECHOS & NOUVELLES

Les Correspondances pour le Maroc

La franchise postale supprimée pour le corps expéditionnaire

L'administration des Postes et télégraphes fait connaitre que, à partir du 1er décembre prochain. les troupes opérant sur la frontière algéro-marocaine cesseront d'être considérées comme faisant partie de celles opérant au Maroc, et ne pourront plus bénéficier des franchises postales concédées aux troupes de campagne. Par conséquent, les correspondances à l'adresse ou en provenance des militaires opérant sur la frontière indiquée, et qui seront confiées à la poste à partir du 1er décembre prochaiu seront soumises à la taxe.

A partir de la même date, les mandats-postes adressés aux militaires susvisés ou expédiés par eux seront également soumis au droit de commission ordinaire.

Seuls, les militaires et marins en station au Maroc ou en traitement dans les hôpitaux ou ambulances continueront à bénéficier des franchises postales qui leur ont été concédées en 1907.

Le PALAIS-BOURBON

Le Palais-Bourbon vient de rouvrir ses portes pour la reprise des travaux de la Chambre des députés.

C'est le moment de rappeler ce que fut naguère le palais de nos législateurs.

Tout d'abord, ce n'était qu'une maison de campagne où venait se reposer la duchesse de Bourbon, en sa jeunesse Mlle de Nantes. Son petit-fils, le prince de Condé, dépensa plus de vingt millions pour faire de cette villa un véritable palais dont les jardins, en terrasse sur la Seine, s'étendirent jusqu'à l'esplanade des Invalides,

La Révolution survint. On y logea les élèves de l'Ecole Polytechnique. Les cours commencèrent le 21 décembre 1794. Puis les « Cinq Cents » prirent possession du palais. A leur tour ceux-ci cédèrent la place au Corps législatif.

Napoléon 1er aimait faire grand. Trouvant mesquine la façade construite par l'architecte Gisors, il fit élever par Payet, sur un perron de 100 pieds de largeur le portique à douze colonnes corinthiennes qui termine si harmonieusement la perspective de la place de la Concorde.

La restauration rendit le Palais-Bourbon à la famille du prince de Condé. Mais la Chambre put continuer d'y siéger, moyennant un loyer de 124.000 fr. En 1839, le gouvernement de Louis Philippe racheta le palais. C'est à cette époque que la salle actuelle fut achevée par l'architecte Jolly.

Sous l'Empire, le Palais-Bourbon redevint le Palais du corps législatif.

Après le 4 septembre, ou même après le 18 mars, le Palais, sans cesser d'avoir sa destination parlementaire, demeura inoccupé durant que l'Assemblée siégeait à Versailles.

On se rappelle en quelles circonstances la Chambre vota le retour à Paris et reprit possession du Palais en 1879.

Elle y est encore.

Chronique Agricole

La conservation des aliments destinés au bétail

Il ne suffit pas dans une ferme, de produire beaucoup de nourriture pour son bétail ; il faut encore en assurer la parfaite conservation, car pendant de longs mois on y aura recours pour alimenter les animaux qui restent à l'étable.

Certaines substances, comme l'avoine et toutes les céréales, n'ont besoin d'aucun soin, si elles ont été rentrées sèches ; il suffit de les laisser dans un endroit exempt d'humidité.

En ce qui concerne les matières fourargères, la question n'est pas aussi simple. On est en général obligé d'avoir recours soit à la dessication, soit à l'ensilage.

La dessication s'obtient au moyen du fanage ; mais encore faut-il qu'il se fasse dans de bonnes conditions, car si les foins rentrés n'étaient pas complètement secs, ils s'échaufferaient immanquablement, ce qui nuiriaient bsaucoup à leur conservation. Peu importe du reste l'endroit où on les met : grange, fenil, hangar ; on peut même, à la rigueur, très bien les conserver en meule à condition qu'elle soit recouverte d'une couche épaisse de paille pour les protéger des pluies.

Si on dispose de peu de place, et surtout si, destinant son fourrage à la vente, on doit le faire voyager, il faut avoir recours à la compression. On arrive ainsi à réduire son volume de près de quatre fois, ce qui facilite le transport On le tasse à l'aide d'appareils spéciaux qui lui donnent une forme cylindrique ou parallélipipédique. Pour faciliter le maniement de ces bottes comprimées, on les règles à un poids qui ne dépasse pas 80 kilogrammes. Les frais de bottelage et de compression ne dépassent guère 9 fr. 75 à 0 fr. 80 par 100 kilogrammes.

Avec l'ensilage, on peut conserver les fourrages en vert, soit en les plaçant dans des cavités creusées dans le sol, soit en les soumettant à une très grosse pression.

L'ensilage peut s'appliquer aux herbes de prairie naturelles comme à celles de prairies artificielles ; mais il faut avoir soin de les couper en pleine floraison, car c'est la meilleure époque pour les conserver à l'état frais.

Les silos se font de différentes façons, soit en terre, soit en maçonnerie avec ou sans toiture.

Les premiers sont trop connus pour en donner la description détaillée, on les fait sensiblement semblables à ceux destinés à conserver des betteraves.

Ceux en maçonnerie sont construits sur des bases identiques, avec cette différence que les parois en sont maçonnées.

Mais on peut arriver à un résultat approximativement analogue, en soumettant le fourrage vert à une forte pression, soit sous un hangar quelconque, soit à l'air libre.

On le tasse, dans ce cas, du mieux possible, et à l'aide de madriers ou de matériaux de tout autre genre on lui fait subir une pres-

© VILLE DE SISTERON

sion qui doit atteindre de 400 à 500 kilos par mètre carré ; à l'air libre, la compressiom doit être beaucoup plus grande et atteindre près du double des chiffres énoncés plus haut.

L'ensilage a pour but d'apporter dans la composition chimique des fourrages soumis à ce mode de conservation d'importantes modifications, qui réduisent son volume, modifient sa couleur, transforment son arome.

Quoi qu'il en soit, le bétail en est très avide, très friand, s'il a été parfaitement pratiqué et qu'il se soit bien conservé.

Si pour une raison ou l'autre, des fermentations putrides se produisaient, le fourrage deviendrait inutilisable et même dangereux pour le bétail. Il faut donc apporter un grand soin à la confection des silos et continuer à les surveiller avec beaucoup d'attention.

Sous le bénéfice de ces observations, on doit considérer l'ensilage des fourrages verts comme un procédé recommandable, car il permet de continuer le régime vert aux animaux pendant toute l'année.

H. B.

Chronique Locale

SISTERON

Collège.— *Congé de la Toussaint.* — Le congé de la Toussaint est ainsi fixé :

Sortie : le samedi 29 octobre à 4 heures du soir.

Rentrée : le mercredi 2 novembre, à l'heure règlementaire.

Classes du mercredi 2 novembre, réparties au jeudi 3 novembre.

Cours municipal de dessin. — On nous prie d'annoncer que le cours municipal de dessin pour les adultes sera ouvert à partir du 1er novembre, le mercredi et le samedi de 8 à 10 heures du soir.

Un monument aux républicains. — Au sujet de l'érection d'un monument aux Républicains des Basses Alpes, notre confrère de Digne, l'*Echo des Alpes*, publie dans son dernier numéro une longue liste d'adhérents parmi lesquels pas une personnalité politique de l'arrondissement de Sisteron ne figure. L'histoire, pourtant, nous dit assez que pas mal de Sisteronnais républicains ne restèrent pas en arrière pour combattre l'Empire en 1851 et qui furent déportés à Tébessa

Mais comme en général toutes les Basses-Alpes fournirent leur contingent d'hommes à ce moment critique, on se demande à bon droit en quel lieu sera élevé ce monument.

Modern' Cinéma. — Les samedi 29, dimanche 30 octobre, l'excellent Modern'Cinéma qui revient d'une grande tournée à travers toute la France, nous donnera deux représentations dans la salle du Casino à 8 heures du soir.

Ce Cinéma nous donna il y a un an quelques représentations qui laissèrent un bon souvenir dans le public, cette année grâce à des appareils du dernier perfectionnement et d'une fixeté absolue, le directeur, M. Chauvet fera défilé devant les yeux des spectateurs pendant 3 heures près de 3000 mètres de films, laissant voir des scènes inédites dans le comique, dans le drame, et d'une actualité toute nouvelle.

Le prix des places est à la portée de toutes les bourses puisqu'il est fixé uniformément à 50 centimes.

Foot-ball.— Demain le *Sisteron-Vélo* donnera sa deuxième séance d'entrainement avec deux équipes complètement remaniées, en vue d'une rencontre qui doit avoir lieu à Sisteron contre le *Laragne-Sports*, qui possède cette année une équipe départementale de grande valeur.

Le coup d'envoi sera donné à 2 heures.

Trouvé. — M. Eyraud, antiquaire rue Saunerie, a trouvé lundi dernier sur le parcours de l'Avenue de la Gare, une somme d'argent qu'il s'est empressé de déposer au secrétariat de la Mairie.

Théâtre. — Annonçons pour le dimanche 6 novembre prochain, la venue sur notre scène théâtrale de la troupe marseillaise *Les Darcy-Derval*, en tournée dans notre région.

Nous ferons connaître dans notre prochain numéro le programme qui sera donné en spectacle.

Prélèvements. — M. Ricard, brigadier de police, inspecteur de la repression des fraudes pour l'arrondissement a, dans le courant de la semaine prélevé divers échantillons de patisserie, charcuterie et des conserves alimentaires dans les épiceries. Ces échantillons ont été envoyés au laboratoire aux fins d'analyse.

Au cours d'une inspection sur le marché, M. Ricard a eu a constater la fraicheur douteuse de 60 douzaines d'œufs ; 31 douzaines ont été confisquées.

Cette razia donnera à réfléchir aux marchandes qui, dans l'espoir d'en tirer un gros bénéfice gardent longtemps ces œufs pour nous les vendre dans l'hiver 1 fr. 50 la douzaine.

Chez les disciplinaires. — Quelques évasions se produisent encore chez les disciplinaires mais sans causer le scandale que firent les remiers fuyards dès leur arrivée. On ne sait à quoi attribuer la cause de ces évasions. Est-ce à cause de la discipline rigoureuse ou bien au sujet de la nourriture ? On ne sait pas.

Finances municipales. — L'inspecteur des finances envoyé pour contrôler la comptabilité continu la vérification des livres. Aucun communiqué n'a été fait en ce qui concerne le résultat de l'enquête.

P.-L.-M. — *Fête de la Toussaint.* — A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 27 Octobre 1910 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 4 novembre, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

ETAT-CIVIL
du 22 au 29 octobre 1910

NAISSANCES

Mille Irène-Adeline-Magdeleine-Georgette.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Plauche Félicité-Marie-Madeleine, épouse Gondran, 51 ans, à la Coste.

CONTES DU *SISTERON JOURNAL*

ROSSINANTE

Ah ! il était vieux le cheval du père Lescle ; mais vieux, si bien que les gens du village disaient qu'ils l'avaient toujours vu ; le curé qui était un joyeux farceur racontait même que c'était un cheval descendant de Rossinante, le coursier étique de Don-Quichotte. Dès lors on le baptisa aussi Rossinante.

Lescle aimait beaucoup son vieux "briscard" et la pauvre bête rendait bien cette amitié à son maître. Très intelligent et sachant que son maitre aimait à boire, il s'arrêtait devant toutes les auberges en renom, en revenant de la foire de Sisteron, et, lorsque le voiturier s'endormait sur la cariole, le cheval revenait tout seul à l'écurie.

— C'est une bonne bête, disait le vieux. Cependant pour les travaux de labourage, pour porter de lourds fardeaux, le pauvre Rossinante était ce qui s'appelle une nullité, vu son âge qui accomplissait de plus en plus ses ravages.

Malgré sa grande amitié, le fermier se décida de le vendre, et non sans soupirs déchirants il le mena à la foire de Sisteron. Un maquignon madré, Gérôme lui en offrit cinquante francs ; Lescle fut scandalisé et refusa, puis finit par accepter ne se faisant plus d'illusion sur la valeur de son brave et vieux serviteur.

* * *

Gérôme savait bien pourquoi il avait acheté Rossinante ; ce n'était pas pour faire des saucissons, bien sûr ; mais pour en faire bel et bien un cheval convenable, élégant même, un cheval neuf.

Mais comment cela ?

Ah ! il était malin Gérôme, et nous allons voir de qu'elle manière s'opéra la métamorphose de Rossinante.

D'abord il égalisa d'une façon adroite les crains de la queue et de la crinière, les rendit soyeux par des peignages prolongés, passa la tondeuse à la surface du corps, laissant le poil assez long aux défauts apparents, cachant ainsi les "raies de misère". Il tailla le sabot afin de lui donner un aspect élégant, tailla encore, lima les dents à tromper sur l'âge de la bête. Enfin lui fit subir un régime alimentaire à dose d'arsenic pour l'engraisser très vite.

Et stupéfaction ! d'une maigreur extrême qu'était Rossinante il se transforma (momentanément il est vrai) en un superbe coursier.

* * *

Qu'arriva-t--il à la foire d'après ?

Lescle qui cherchait à faire l'acquisition d'un nouveau cheval, rencontra le maquignon et son phénomène qu'il lui proposa de vendre. Le fermier faisant le fin connaisseur, et qui cependant n'y voyait pas plus loin que son nez, toucha l'animal sur la croupe, regarda la dentition, bref le trouvant à son gré, l'affaire fut conclue et Lescle s'en alla ne se doutant pas de la supercherie dont il venait d'être victime, car il rachetait Rossinante qu'il payait cent écus.

Content de son achat, il jugea raisonnable de boire une chopine en passant devant l'auberge du Lapin Blanc et ne trouva pas plus mal faire de boire aux auberges suivantes en compagnie d'autres forains, si bien que lorsqu'il eût bu quelques bouteilles (est-ce la joie d'avoir crû faire une bonne emplète ou tout simplement l'effet du petit vin) le père Lescle se laissa choir sur la route aux pieds même du cheval, qu'il tenait par la bride.

Rossinante, quoique dans la peau d'un autre n'avait pas moins gardé dans le cœur de bons souvenirs de bonne bête, mais moins bête qu'une bête elle ne s'étonna pas de cette façon d'aller et en bon terre neuve elle saisait adroitement Lescle par la blouse et d'un vigoureux coup de tête le plaça de son mieux sur son dos et partit tranquillement vers son écurie.

Lorsque Lescle revint à lui, c'était dans la cour de sa ferme, couché sous l'haleine chaude du cheval, ne comprenant rien à cette nouvelle position. Simultanément plusieurs souvenirs passèrent dans sa tête: la foire, l'acquisition, le vin et la reconnaissance envers Rossinante. Mais bien qu'heureux de l'aventure, il se frappait le front se demandant comment le cheval avait sû le chemin de la ferme. Un idée lumineuse passa dans son cerveau, "Euréka" si c'était Rossinante ! mais non fichtre, Rossinante n'était pas un si bel animal que celui-là.... En ce moment l'animal se dirigea tranquillement vers la porte de l'Ecurie, ouvrait le loquet au moyen de son museau, prenait place au ratelier tout comme faisait Rossinante.

— Ah ! mon cheval est ensorcelé, c'est l'âme de mon vieux "briscard" qui revient en lui ! je n'aurais pas dû le vendre !... et après avoir lancer cette exclamation il alla se coucher.

Huit jours après il fut bien obligé de se rendre à l'évidence, car c'était bien son vieux serviteur qu'il avait racheté, il le reconnaissait maintenant à ces manières et à ses côtes saillantes qui faisait leur réapparition.

Il eût d'abord de la colère en reconnaissant la mystification, mais obéissant à un sentiment de reconnaissance mêlé de crainte superstitieuse il garda son vieux cheval et finirent leurs jours ensemble.

M. M.

Etude de Me Louis FARAVEL
Huissier à **Sisteron** (B-A)

VENTE

par

suite de Saisie-Exécution

Il sera procédé le **dimanche 13 novembre** mil-neuf-cent-dix à une heure du soir, dans la commune de **Valernes**, quartier de l'**Ubac**, au devant du domicile des époux Olivier MAYOL, par le ministère de l'huissier soussigné, à la

VENTE DE MEUBLES

consistant en **tables, commodes, horloge, 15 poules, dix mille kilogrammes de foin, deux cents kilogrammes de paille.**

La vente sera faite au plus offrant, dernier enchérisseur et au comptant sous peine de folle enchère.

Sisteron, le 27 octobre 1910.

Pour extrait :
Louis Faravel.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

L'Hiver à la Côte d'Azur

Billets d'aller et retour collectifs 2e et 3e classe
Valables jusqu'au 15 mai 1911,
délivrés, du 1er Octobre au 15 Novembre, au familles d'au moins trois personnes par les gares P.L.M. pour *Cassis* et toutes les gares P.L.M. situées au-de'à vers *Menton.*
Parcours simple minimum : 400 kilomètres.
(Le coupon d'aller d'est valable que du 1er octobre au 15 novembre 1910).

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéfici d'une réduction de 50 o/o la 4e personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 o/o.

ARRÊTS FACUTATIFS

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxes, composés de confortables voitures à bogie, desservent pendant l'hiver, les stations du Littoral.

NOTA. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes gares P.L.M. aux stations hivernales des Chemins de fer du Sud de la France (San Salvadour, Le Lavandou, Cavalaire, St-Tropez, etc...)

Conseil à suivre

Dans toutes les affections des bronches et des poumons accompagnees d'essoufflement, d'oppression, d'expectoration opiniâtre, la Poudre Louis Legras réussit merveilleusement. En moins d'une minute elle calme les crises d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, la toux de bronchites chroniques, les suites de pleurésie et d'influenza et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10, adressé à Louis Legras, 139, Bd, Magenta à Paris.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

© VILLE DE SISTERON

LA DICTÉE DE VALENCIENNES

Ortografe simplifiée

La dictée de Compiègne est fameuse. Celle de Valenciennes est moins connue ; elle mérite pourtant de l'être,

C'était, je crois, en 1878. La dictée du brevet élémentaire contenait l'expression «des maisons de pierres blanches ». Fallait-il écrire « pierre » au singulier ou au pluriel ? Grave question. Cinq examinateurs, sur sept, voulaient compter une faute pour le singulier. La raison principale qu'ils donnaient, c'est que dans le texte imprimé il y avait le pluriel. Les deux examinateurs dissidents — dont l'un était professeur de rétorique du lycée, l'autre le professeur de filosofie, M. Goblot, aujourd'hui, professeur de filosofie à la Faculté des lètres de Lyon — soutenaient qu'on devait accepter également le pluriel et le singulier, parce que, disaient-ils, les maisons étaient construites soit avec *de la pierre blanche*, si on considérait la pierre en général, soit avec *des pierres blanches*, si on considérait chaque pierre en particulier.

Les deux interprétations étant également légitimes, il fallait laisser aux candidats la liberté du choix et ne compter de faute ni dans un cas ni dans l'autre.

La commission en majorité fut d'un avis difèrent et décida que le pluriel seul était correct et seul serait admis. Les deux professeurs, pour protester, donnèrent leur démission, séance tenante. Grand émoi, comme on pense. Pour une cause si futile, la situation devenait critique. Que faire ?

Le président de la commission prit un grand parti ; il avisa télégrafiquement le ministre de l'Instruction publique et lui soumit le cas. Le ministre répondit que les deux ortografes étaient également bonnes. Il s'était trouvé ce jour-là au ministère, au bout du fil télégrafique, un homme d'esprit. Les deux démissions furent prises et tout rentra dans l'ordre.

Quoi qu'il en soit, une bonne partie des candidats l'avait échapé belle (ou échapée belle).

Auguste RENARD.

Tous contents ! Cazaril de Luchon (H-Garonne) 2 janvier 1909. Souffrant de l'estomac, j'ai fait usage des Pilules Suisses qui m'ont gueri. Beaucoup de personnes de ma paroisse sont également très contentes de vos excellentes Pilules. L'Abbé ANTICHAN.

MESDAMES si vous êtes inquiètes pour vos époques, écrivez en confiance à G, LACROIX, Pharmacien Spécialiste, 83, rue Jacquemars Giélée, à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements (7me année).

Nouvelle Rotisserie
perfectionnée
de
CAFÉS SUPÉRIEURS

Café torréfié garanti mélange extra depuis 4 fr. 25 et au dessus.
Expédition franco à partir de 5 kilos.

Représentants sont demandés
Montagnier, 9, rue Guilhempierre, Manosque

A CÉDER DE SUITE
MAGASIN DE LIBRAIRIE
bien achalandé, situé au centre de la ville. S'adresser à M. VOLLAIRE 28, rue Droite, Sisteron.

VIENT DE PARAITRE
ALMANACH HACHETTE
1911
Le Livre que chacun doit avoir sur sa Table
1 fr. 50 Net

Partie Nouvelle
POUR LA JEUNESSE
80 Billets de Théâtre
A PRIX DE FAVEUR
Valables dans 54 Villes
21 CONCOURS - 17500 FR. DE PRIX

LA HERNIE
et les déplacements des Organes

Voulez-vous trouver le *soulagement radical et immédiat* de votre infirmité ?

Voulez-vous vous mettre à *l'abri de tous les dangers* qui vous menacent ?

Voulez-vous vous livrer *sans douleur et sans crainte* à tous les travaux, même les plus pénibles ?

Adoptez immédiatement les nouveaux appareils de **A. CLAVERIE**, le célèbre Spécialiste-herniaire de Paris, 234, Faubourg Saint-Martin.

Légers, souples, de puissance variable à l'infini, ils conviennt également à tous : hommes, femmes, vieillards, enfants. Ils procurent la réduction complète et définitive des hernies les plus anciennes et les plus volumineuses.

Adoptés pour l'Armée, la Marine, les grandes Administrations, les ouvriers des villes et des champs, ils sont actuellement recommandés par plus de **3.000 Docteurs-médecins** et ont été appliqués avec succès à **plus d'un million de hernieux** de tous les pays du monde.

Toutes les personnes atteintes de **Hernies Efforts, Descentes** et **Déviations utérines** doivent donc se hâter d'aller voir M. **A. CLAVERIE** qui recevra et fera l'application de ses merveilleux appareils de 9 h. à 5 h. à :

MANOSQUE, mercredi 9 novembre, *Hôtel de la Poste*,

VEYNES, jeudi 10, *Hôtel Dousselin*,

SISTERON, vendredi 11, *Hôtel des Acacias*

DIGNE, mardi 15, *Hôtel Remusat*.

Ceintures ventrières CLAVERIE — Nouveaux modèles perfectionnés pour affections abdominales, obésité, déviation ou déplacements des organes, etc.

Les Hommes du Jour

On annonce pour samedi prochain la transformation des HOMMES DU JOUR. Désormais cette publication paraîtra avec le sous-titre : *annales politiques, sociales, littéraires et artistiques*, régulièrement sur 12 pages.

Parmi ses collaborateurs, nous relevons les noms de MARCEL SEMBAT, dont on connaît le beau talent de journaliste, OCTAVE BELIARD, L. et M. BONNEFF, CRATES, HENRI GUILBEAUX, B. GUINAUDEAU, HANRYNER HARME', ANDRE MORIZET, MIGUEL ALMEREYDA, LOUIS NAZZI, GEORGES PIOCH, JEHAN RICTUS, VICTOR SNELL.

A. DELANOY, HERMANN PAUL, POULBOT illustreront le texte de cette pléiade d'écrivains.

LES HOMMES DU JOUR, *annales politiques, sociales, littéraire et artistiques*, se proposent de s'occuper de TOUT sans ménagement aucun et sans mauvaise humeur.

LA VIE HEUREUSE

Le numéro d'octobre de la **Vie Heureuse** publie plus de cent modèles inédits de robes, manteaux, chapeaux d'hiver, dessinés par les meilleurs artistes, d'après les créations les plus nouvelles et les plus élégantes des premières maisons parisiennes.

Une spirituelle page sur les bienfaits et les mefaits du luxe ; les révélations de Gomez Carillo sur la *Ptychologie de la Mode* ; une chronique sur la *Bachelière* : un bel article de Mme Félix-Faure Goyau sur la culture et *les Arts de la Femme au Moyen-Age* ; une poétique nouvelle de Mme Catulle Mendès, la *Fortune fanée* ; un article illustré qui montre les richesses artistiques de l'*Hôtel du Tillet* ; des notes bibliographiques, artistiques, dramatiques ; l'exposé d'amusants concours proposés à la sagacité des lecteurs, un magnifique hors texte en couleurs imprimé sur papier de luxe, font de ce fascicule un numéro véritablement exceptionnel.

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes. -- *Conseil des Femmes :* Paris et Départements, 4 fr.50 ; Etranger, 5 fr, 50 ; le numéro, 30 centimes.

ON DEMANDE un apprenti à l'imprimerie du *Sisteron Journal*.

RUCHES à vendre. S'adresser à M. Honoré BRUNET, route de Noyers.

A Vendre Une bibliothèque de livres ecclésiastiques en très bon état. Bonne occasion. S'adresser au bureau du journal.

LECTURES POUR TOUS

Entre l'aile de l'oiseau et le mécanisme de l'aéroplane, cet « oiseau français » qui vient de triompher aux grandes manœuvres, quels sont les points de comparaison ? C'est ce que nous révèle, dans le numéro d'**Octobre** des **LECTURES POUR TOUS**, un saisissant article que voudront lire tous les fervents de l'aviation.

Quels tours de force de variété sait réaliser l'attrayante revue, on s'en rendra compte en feuilletant ce numéro, dont le texte et les illustrations nous font passer en revue toutes les curiosités littéraires, artistiques, sportives qui attirent l'attention du monde entier.

Le sommaire du numéro d'OCTOBRE est à citer tout entier. Voici les articles qu'il contient :

De l'aile vivante à l'aéroplane, par P. Hachet-Soupplet. — *La Tsarine des Balkans*, par S. M. Nicolas 1er, roi de Monténégro — *Deux milllions pour un coup de poing.* — *La Réssurection d'un chef-d'œuvre.* — *La vie de château au XVIIIe siècle.* — *La passagère de la Navarre*, roman, (première partie). — *Ce que disent les partisans de la R. P.* — *L'instant de la vengeance*, nouvelle traduite de l'anglais. — *Les fauves photographiés chez eux.* — *De la bière et encore de la bière !*

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro 50 centimes.

L'eau cosmoptique des frères Saint-Joseph est le moyen le plus puissant pour conserver et rétablir la vue ; fortifier les yeux et les paupières.
Prix du flacon : 5 francs.

HÉMORROÏDES
prompt soulagement, guérison rapide par
LE VÉRITABLE
ONGUENT CANET-GIRARD
ayant plus de cent années d'existence, est un remède souverain pour la guérison de toutes les *plaies, panaris, furoncles, anthrax, blessures de toutes espèces.* Ce topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des *tumeurs, excroissances de chair*, les *abcès* et la *gangrène*.
Chaque rouleau renferme la manière de l'employer. Pour l'avoir véritable, il faut exiger que chaque rouleau porte la signature ci-contre.
PRIX DU ROULEAU : 2 FR. — FRANCO POSTE : 2 FR. 20.
VÉRITÉ, Pharmacie, 10, Rue de Turenne, Paris.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Bulletin Financier

Séance plus satisfaisante, exception faite, naturellement, des valeurs ottomanes qui en nouvelle réaction.

Le 3 o/o s'inscrit à 96.95.

Fonds d'Etats étrangers irréguliers. Turc 92 ; Serbe 85.10 ; Extérieure 93.80 ; Russe 5 o/o 1906 106.50 ; Portugais 65.25.

Sociétés de crédit indécises ; Banque de Paris 1835 ; Comptoir d'escompte 857 ; Société Générale 735 ; Banque Franco-Américaine très soutenue à 542.

Valeurs de traction stationnaires.

Valeurs d'électricité bien tenues.

Le Rio est en réaction à 1772.

Mines d'or mexicaines très fermes : Pedrazzini 140 ; Mercédès 55.

L'action Energie Industrielle est demandée à 111 ; l'obligation à 476.

Les obligations de 100 piastres de la Compagnie du chemin de fer mexicain du centre cotent 236 réalisant une plus-value sur leur prix d'émission qui avait été de 232.50.

NOVEL.
42, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exigez sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco de prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

Vient de paraître :
L'AGENDA GALLIA
:: :: PRATIQUE :: ::
ÉLÉGANT :: SOLIDE
Le Mieux Documenté
Son Format : 35×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Les Vrais buveurs de Vichy exigent
VICHY-GÉNÉREUSE

CHOCOLAT MENIER
Préférez les Fortifiants.

DUNLOP
PNEUS-AUTOS
BANDES RONDES OU PLATES
FERRÉS CUIRASSE ARMÉE
CUIRASSE CANNELÉE
ENVELOPPES VOLCANISÉES
ENVELOPPES EXTRA-FORT VOLCANISÉES
ENVELOPPES EXTRA-FORT FAÇON MAIN
CHAMBRES A AIR EXTRA
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
PNEUS-VELOS
DUNLOP

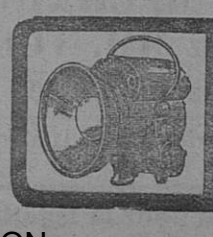
LE PHARE DUCELLIER VOIT TOUT

© VILLE DE SISTERON

CYCLISTES, AUTOMOBILISTES,

n'achetez rien ! ne faites rien réparer !

sans demander les prix sensationnels de gros à la manufacture de bicyclettes, vallée du Buëch, face l'usine électrique.

MAISON LA MIEUX OUTILLÉE DE LA RÉGION

se recommandant pour la réparation et transformations des voitures à des prix très réduits

Bicyclette routière extra, 90 fr. ; de course, 100 fr. ; dame et fillette, 90 fr. ; enfants, 65 fr.

— *Location voitures automobiles à 0,40 c. le kilomètre ou 35 francs la journée* —

APERCU DE QUELQUES PRIX

Enveloppe grise ou rouge, depuis	6,50
Enveloppe — — de marque	9
Chambre à air, qualité extra	5,50
Pose d'une valve.	0,90
Changer une jante acier	4
Changer une jante bois . . .	5
Pose d'une roue libre, extra . .	4,50
Changer un pignon arrière. .	1,50
Changer une chaîne.	5
Pose d'un frein sur jante arrière	5
Pose — — avant	4
Changer une axe de pédalier .	4,50
Changer une cuvette.	1,50

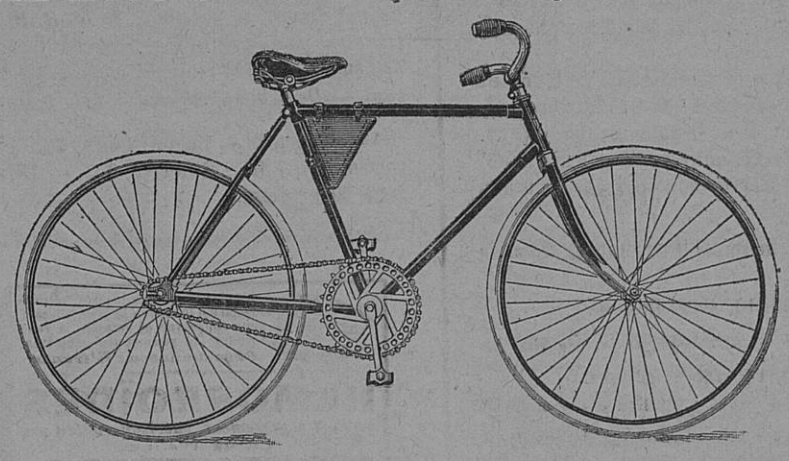

Pose d'un moyeu roue lib. frein	20 f.
Pose d'un moyeu chang. vitesse	45
Changer une fourche complète	7
Pose d'un rayon.	0,20
Réparer une chambre à air . .	0,30
Changer une manivelle.	2
Changer les billes, piéce. . . .	0,05
Guidon reversible.	3,50
Guidon genre poulain.	5,50
Changer les pédales, depuis . .	3
Selle de route, depuis. . . .	2,50
Selle de course, Atlett, ...	4,50

Accessoires complets — Cornet d'Appel — Lanternes — Cale-pieds — Dissolution — Poignées, — Timbres et tous articles concernant la vélocipédie et l'automobilisme à des prix stupéfiants.

PROCHAINS TIRAGES
20, 22, 25 Octobre, 5, 10, 15, 25 Novembre
5, 10, 15, 20, 22, 25 Décembre

Un bon Conseil doit toujours être suivi !

DES MILLIERS DE LOTS ET DES MILLIONS DE FRANCS

à **gagner** — à **encaisser**

Dans le lot des annonces et promesses offrant aux lecteurs et lectrices de notre presse sympathique un nombre considérable de millions à gagner au moyen d'une opération simple et à la portée de toutes les bourses modestes, il importe de discerner quelle est celle qui leur permettra de se créer à coup sûr **un capital absolument garanti** qui les mènera tous par un chemin, qui s'élargira peu à peu, à la **grande aisance** et pour quelques-uns plus favorisés **à la richesse.**

Mais de la perfection de cette opération tout autant que de la sagesse qui l'a conçue dépendent les avantages que peuvent procurer brusquement les fruits d'une résolution rapide.

Voilà où il vous faut écouter **un bon conseil** et prêter une oreille attentive, des yeux attentifs pourrions-nous dire, à ce que nous allons vous exposer.

Voilà *la Prévoyance Mobilière*, elle est la forme définitive, **le dernier et par là le plus recent exemple**, de la mutualité financière, telle qu'elle est conçue par nos législateurs, telle qu'elle est définie, organisée, et telle qu'elle fonctionne conformément au projet de Loi du 2 avril 1909 dont le but est d'étendre à ces entreprises la surveillance et le contrôle de l'Etat.

Incomparable bienfait, solutionnant ainsi les hésitations de tous ceux qui, délaissant les profits trop restreints de notre bonne vieille mère Epargne, cherchaient une voie nouvelle qui leur donnerait des avantages plus appréciables, de **nombreuses chances de lots, une sécurité sans bornes**, en même temps que les moyens d'acquérir brusquement **la clé du bonheur parfait**, nous avons nommé **La Richesse.**

5	Gros Lots de	UN MILLION	
15	—	600.000	Francs.
20	—	500.000	—
20	—	300.000	—
15	—	250.000	—
50	—	200.000	—
70	—	150.000	—
430	—	100.000	—

10	Lots de	75.000 Francs	1500	Lots de	5.000 Francs
195	—	50.000 —	195	—	3.000 —
45	—	30.000 —	60	—	2.500 —
230	—	25.000 —	865	—	2.000 —
60	—	20.000 —	65	—	1.500 —
815	—	10.000 —	180	—	1.250 —
90	—	6.000 —	21.855	—	1.000 —

etc., etc., etc.

UN TIRAGE en moyenne tous les trois jours.

Contre **5** francs, on reçoit **100 NUMÉROS** de Titres et l'on participe aux prochains Tirages.

La Revue Mensuelle de tous les Tirages Financiers est envoyée *gratuitement.*

Tous les Lots sans exception aucune sont garantis par les Etats, les Villes et Dépôts de Fonds.

N'est-ce pas en effet le but de tous ceux qui ont compris qu'avec les conditions actuelles de la vie, il est presque impossible d'arriver par sa seule habileté et son travail personnel au bien-être ou à la richesse.

Admirablement organisée pour les diverses classes de nos laborieuses et sympathiques populations, *La Prévoyance Mobilière* est accessible à tous, depuis l'humble artisan qui y consacrera périodiquement 5 francs jusqu'au bourgeois qui distraira 20 francs ou plus de son revenu mensuel.

Ce qui est prodigieux, c'est que, dès réception de sa demande, le souscripteur reçoit de suite **Cent numéros de Titres** qui participent à un tirage tous les 3 jours, ou **123 tirages annuels** ou **690 tirages en 5 ans.**

42.205 LOTS

Plus de 160 MILLIONS de FRANCS

L'imagination reste interdite devant ces chiffres et le doute doit envahir le lecteur qui ne peut croire à la réalité de l'offre.

Nous vous mettons de suite à l'aise en tenant à la disposition des souscripteurs qui voudront bien nous honorer de leur visite, les **29 récépissés de dépôts de Titres**, émanant de la **Banque de France**, à laquelle nous avons confié le soin de veiller sur ce qui vous appartient.

Ainsi donc, par son merveilleux organisme, par les garanties quasi officielles de contrôle et de surveillance autant que par le savoir et la qualité des hommes qui guident sa marche glorieuse et ascendante, *La Prévoyance Mobilière* écrase ses concurrentes de toute la hauteur de ses sublimes perfections.

Les demandes d'inscription doivent être adressées dans le plus bref délai accompagnées d'un mandat-poste ou bon de poste de 5 fr. à M. le Directeur-Général de **La Prévoyance Mobilière, 5, Rue de Chantilly, Paris (9e)**

Toutes ces demandes seront satisfaites par retour du courrier, afin de permettre aux Souscripteurs de profiter des tirages en cours.

On accepte les ordres contre remboursement **5.75**

La Direction de La Prévoyance Mobilière proclame hautement son indépendance absolue vis-à-vis d'organisations concurrentes et invite les intéressés à comparer son œuvre avec celles des entreprises similaires à caractère soi-disant familial ou social.

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE

DE

SAINT PIERRE-D'ARGENÇON

TONIQUE, DIGESTIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à **SISTERON** : chez **M. CHAUVIN Louis**, épicier ;
à **MANOSQUE** : chez **MM. TURIN** et **JOURDAN**, limonadiers.
Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. LAURENT OLLIVIER, *place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)*

Le gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON